



Newsletter fin d'année 2022

Inhaltsverzeichnis

- [Soutien pour la nouvelle loi sur le CO2](#)
- [Démontrer les conséquences du rapport de la CFLB](#)
- [Motion Würth: financement du contrôle aérien sur les aérodromes régionaux](#)
- [AG 2023 à l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Freiburg](#)

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous nous réjouissons de l'élection d'Albert Rösti en tant que conseiller fédéral et nouveau chef du DETEC. Il est connu pour ne pas s'imposer d'interdictions de réfléchir et pour être ouvert aux innovations. Face aux défis actuels figurant dans les dossiers énergie, mobilité et communication du DETEC ces qualités sont requises d'urgence. Aerosuisse va le soutenir dans son effort, afin que l'aviation puisse apporter sa contribution à la réduction des émissions de carbone.

Après deux ans de pandémie, l'aviation suisse a redémarré en 2022. Les compagnies aériennes opèrent de façon rentable et l'acquisition de nouveaux avions de combat et du système de défense sol-air pour les forces aériennes est mis en œuvre. Les nouveaux défis n'attendent qu'à être abordés. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien. Sans votre soutien, Aerosuisse ne peut s'engager pour l'aviation en Suisse. Nous vous remercions de votre contribution pour l'année précédente et espérons que vous allez renouveler votre adhésion à l'Aerosuisse.

Nous vous souhaitons, à vous-même et à vos proches, de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux de bonheur pour 2023.

Thomas Hurter, conseiller national et président d'AEROSUISSE



Soutien pour la nouvelle loi sur le CO2

Aerosuisse est persuadée que la nouvelle loi sur le CO2 – conçue avec circonspection – contribuera à réduire effectivement les émissions de carbone du transport aérien. En outre de l'obligation de mélange de carburants renouvelables qui sera introduite en Suisse en rythme avec l'UE, les programmes de soutien de la Confédération pour des installations pilotes pour la production de carburants synthétiques jouent un rôle clé. Tout dépend maintenant de comment le parlement va traiter cette loi. Aerosuisse se mobilisera pour que l'ouverture technologique et non les interdictions fassent la majorité de la nouvelle loi sur le CO2. Les actions nationales isolées et un «swiss finish» dans l'aviation ne conduisent qu'au contournement international des dispositions et à une perte de compétitivité pour l'aviation suisse. En octobre, Aerosuisse a présenté son [document de synthèse](#) à la commission environnementale du Conseil des États (CEATE-E) et Aerosuisse sera entendue à ce sujet par la CEATE-E en janvier.

Démontrer les conséquences du rapport de la CFLB

Comme les bases scientifiques des valeurs limites actuelles pour les nuisances sonores (trafic, chemins de fer, avions) sont obsolètes, la Commission fédérale extraparlamentaire pour la lutte contre le bruit (CFLB) formule des recommandations pour un ajustement de ces valeurs limites dans l'ordonnance sur la protection contre le bruit. Si ces recommandations étaient mises en œuvre, trois fois plus de personnes vivant aux alentours des aéroports nationaux suisses seraient tout d'un coup touchées par des problèmes de bruit, car elles habiteraient alors dans des régions avec des valeurs d'émissions supérieures. Pour l'EuroAirport la mise en œuvre des recommandations de la CFLB engendrerait une suppression d'environ 50 pour cent du trafic aérien enregistré en 2019, à cause d'une nouvelle extension du blocage nocturne de 22 à 7 heures. Pour ce faire, Aerosuisse a tenté d'assurer auprès de la conseillère fédérale Sommaruga que les coûts économiques de ces recommandations soient chiffrés. Une expertise correspondante du DETEC est en cours d'élaboration et suivi par l'OFROU, l'OFT, l'ARE (office du développement territoriale) et l'OFAC. L'OFEV est l'office aux commandes. La réalisation de ces recommandations engendrerait également de massives interdictions de construire dans beaucoup de cantons, car le bruit de circulation et le bruit ferroviaire seraient aussi pris en

considération. Dans son dossier, Aerosuisse s'engage pour que l'aviation forme une alliance avec les chemins de fer et la circulation routière.

Motion Würth: financement du contrôle aérien sur les aérodromes régionaux

Aerosuisse soutient les efforts actuels de l'OFAC de créer une base légale pour assurer de manière durable les moyens financiers provenant des réserves pour le financement spécial du transport aérien pour les aérodromes régionaux de catégories II. En même temps, Aerosuisse souligne que ce financement partiel de la Confédération sera lié à un système incitatif pour la réduction des coûts du contrôle aérien. Si un tel système incitatif n'est pas mis en place, il est possible que les recettes annuellement disponibles du financement spécial soient attribuées entièrement au contrôle aérien. Pour Aerosuisse il est primordial que les moyens financiers provenant des réserves pour le financement spécial soient également disponibles pour la formation, les mesures de sécurité, la protection de l'environnement et la sécurité.

AG 2023 à l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Freiburg

L'assemblée générale 2023 d'AEROSUISSE aura lieu le vendredi 26 mai à l'EuroAirport. Veuillez déjà réserver cette date.

AEROSUISSE

Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses

Kapellenstrasse 14 / Case postale / 3001 Berne

info@aerosuisse.ch

www.aerosuisse.ch

[S'inscrire à la newsletter](#)
[Supprimer l'inscription à la newsletter](#)